communauté d'avenirs
roannais
AGGLOMERATION

Pépinière Métiers d'art la Cure, St Jean St Maurice sur Loire

Présentation du dispositif / Règlement de la Pépinière

1 – Conditions pour poser une candidature :

a. **Qualité : Statut de l'artisan**

Sous l'intitulé « artisan d'art », seront retenues les personnes qui ont une activité de création ou de restauration.
Il est souhaité l'inscription à la Chambre des Métiers. L'artisan doit être un « créateur » et non revendeur.
Il est demandé de bien inscrire le statut de votre entreprise sur le document de candidature.

b. **Droits : L'artisan peut être en création d'activité ou avoir créé son entreprise depuis moins de 2 ans.**

b – Obligations : Etre en accord avec le site de la Cure

Deux sites complémentaires : La Cure et la pépinière.
Le site de la Cure recevant du public, les artisans qui souhaitent intégrer la pépinière doivent être conscients du flux de visiteurs générés par la Cure, potentiel de visiteurs pour les artisans, et contraintes d'accueil à conjuguer ensemble au fil des saisons.
Sur l'ensemble de l'année, le nombre de visiteurs à la Cure se situe à près de 10 000 personnes, Roannais Agglomération souhaite travailler sur un potentiel de visiteurs qui n'entrent pas encore dans les lieux (estimé à 25% de passants supplémentaires dans le village à capter.)
Les artisans d'art souhaitant s'installer au cœur de la pépinière doivent être conscients que le seul flux de visiteurs du village ne permet pas de fonctionner toute l'année, des liens vers l'extérieur devront être tissés, nécessité d'être dans des réseaux, salons extérieurs, etc…

Respecter l'ensemble du site et les visiteurs notamment dans le cadre des animations ponctuelles organisées en dehors de l'atelier.

Cadrer autant que possible ses horaires d'ouverture sur ceux de la Cure en période estivale (mai à Août).
Forte de l'expérience avec 3 entreprises Métiers d'art qui ont débuté leur activité dans l'atelier de la Cure, la collectivité est toutefois très réceptive sur le fait que les entreprises ont également besoin d'être à l'extérieur (Salons, Marchés, exposition…) même dans cette période estivale. Il ne s'agit pas d'une obligation mais d'un fonctionnement en bonne intelligence sur le site de la Cure et pour l'efficacité de la promotion des Métiers d'Art et de votre activité.

Proposer un accueil du public : ouverture de l'atelier au public, démonstration de savoir-faire et selon l'activité lors d'animation une à deux fois dans l'année sur le site.
A ce titre, l'artisan peut participer par l'ouverture de son atelier, aux manifestations majeures de la Cure (et ce pendant toute la durée du bail) et proposer des ateliers ou animations, ou des projets collaboratifs.
Quelques évènements majeurs au fil de l'année :
Journées des Métiers d'art : 1er weekend d'Avril, Loire en couleur : manifestation de peintres dans la rue, weekend de pentecôte plus de 2 000 visiteurs, Biennale des bijoutiers créateurs, dernier weekend de novembre, 3 000 visiteurs. (Prochaine édition en 2015)

La convention d'occupation des locaux stipulera le partenariat en ce sens afin que les porteurs de projets s'engagent à être en cohérence avec les objectifs d'attractivité touristique que s'est fixée la collectivité et intègre leur projet dans un cadre collaboratif avec les autres créateurs présents sur le site et la démarche de soutien de la part de la collectivité.

c – Remplir dans son intégralité les renseignements demandés dans le dossier de candidature et retourner le dossier dûment rempli .

Joindre les pièces complémentaires suivantes :

- Pièce d'identité
- Un Curriculum Vitae détaillé mentionnant votre formation et votre parcours professionnel mis à jour
- **Création d'activité :** Détail de votre projet, business plan.
- **Entreprise existante** (moins de 2 ans d'activité) : Bilan comptable depuis le démarrage de votre activité.
- Une planche photo, book ou autres supports de votre choix afin de présenter votre travail, votre projet.

d – Faire le déplacement en amont sur site pour prendre connaissance des lieux et du village.

e- Etre si possible disponible pour démarrer la saison en Juin 2015
L'artisan devra convenir de la date d'entrée dans les locaux avec la collectivité. (Disponibilité des lieux courant juin 2015.)

2 – La localisation - les locaux - Le bail :

a- LOCALISATION DE LA PEPINIERE
Au cœur du village médiéval de St Jean –St Maurice sur Loire / 15 mn de ROANNE
A 1h de LYON, ST ETIENNE et CLERMONT FERRAND

La pépinière Métiers d'art est un équipement construit et géré par Roannais Agglomération, il est situé en proximité immédiate de la Cure, au cœur d'un espace multi activités dans le nouveau bâtiment en construction, espace entièrement dédié aux Métiers d'art.
Adresse : La Cure, Pôle touristique et culturel, Place du 19 mars 1962 » 42155 St Jean – Maurice sur Loire.

b – LE BATIMENT PEPINIERE EST COMPOSE DE 4 ATELIERS

Surface intérieure :
<u>Surfaces disponibles : 2 ateliers de 70 m² et 2 ateliers de 35 m²</u>
La surface d'atelier comprend un espace vide à aménager selon l'activité,
- Un point d'eau, équipé d'un évier type cuisine collective,
- Eclairage en plafond
- Surfaces vitrées orientées au sud pour apport de chaleur et vitrine, éclairage naturel
- Chauffage électrique
- Une arrivée de gaz
- Prise téléphone / internet

Les locaux disposent de compteurs indépendants pour eau, électricité et gaz.
Les abonnements et consommations sont à la charge de l'occupant.

Une surface extérieure est réservée aux artisans de la pépinière
- Une cour intérieure **commune** pour travailler en extérieur, réservée aux artisans.

Un accès facilité pour les livraisons de plain-pied et adapté aux personnes à mobilité réduite.

c – DES LOCAUX ANNEXES
LA CURE : locaux annexes communs pouvant être mis à disposition dans la Cure.
- Une cuisine disponible pour le repas de midi (coin kitchenette)
- Une salle de stage (soumis à règlement d'utilisation et calendrier d'occupation)
- Un service de photocopieur (soumis à tarification et règlement d'utilisation et horaires d'ouverture)

d – LE SITE DE LA CURE

Accessible au grand public, et visiteurs, il est lié à une programmation culturelle annuelle.
Le public accède librement dans le jardin et aux ateliers par différentes entrées sur le site et une circulation devant les ateliers (façade vitrine).

L'espace de la Cure est un espace ouvert à la culture et au développement touristique. Il est constitué d'un point information tourisme et boutique de produits du terroir, d'une salle culturelle pour les expositions ou spectacles (petite jauge), d'un gite d'étape pour les pèlerins de St Jacques de Compostelle, d'une salle de stage.

Une communication sur la saison culturelle et les métiers d'art est adressée à l'ensemble des foyers de l'agglomération (100 000 habitants) par l'édition du programme culturel ou le magazine de l'agglomération ainsi que le site internet de l'agglomération et le site dédié à la Cure. Le service se tient également à disposition pour échanger sur les problématiques de communication, choix de visuels par des échanges et conseils.

Plan et implantation des locaux ci joints en annexe 1

e – <u>DUREE DU BAIL</u> : Le bail est établi pour une durée de 24 mois .
Une deuxième phase pourra être envisagée au cas par cas, la durée maximum dans les locaux ne pourra excéder 5 ans.

<u>f – TARIFS Des locaux à loyers modérés comme outil d'aide indirecte au développement économique</u>
Il s'agit d'une location à loyer modéré soit : **4 € HT le m2 / mois. En phase 1 (24 mois)**
Soit 70 m2 : 280 € HT/mois et 35m2 : 140 € HT / mois.

Les abonnements et consommations sont à la charge de l'occupant.

3 – Sélection des candidats

Après une pré-sélection, effectuée sur dossier par le comité de sélection, le comité de sélection, apprécie :

- La qualité du projet d'entreprise
- La conformité technique possible par rapport au métier exercé dans ses lieux.
- La motivation des entrepreneurs évaluée lors d'un entretien avec le comité de sélection.

Le comité de sélection a la faculté de ne pas retenir une candidature présentée, si elle ne remplit pas les conditions.

Admission : Le président de Roannais Agglomération examinera la proposition du comité de sélection.

Le comité de sélection est composé de :
Le Vice-président charge de la politique culturelle et son conseiller délégué, le Maire de la commune ou son représentant, la Direction du pôle territoire et proximité et le responsable du service Action culturelle, la Direction du pôle développement économique, un représentant de la chambre des Métiers, le président de l'Institut Régional des Métiers d'art.

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONTACTS

Chef de projet : Delphine Mosnier 04 77 66 86 69 / dmosnier@roannais-agglomeration.fr

Roannais Agglomération : www.roannais-agglomeration.fr
La Cure : www.lacure.fr
Biennale des bijoutiers créateurs : www.bijoutierscréateurs.fr

Association des Métiers d'art en Roannais (AMAR) : www.roanne-metiersdart.com

Tourisme : www.leroannais.com

Annexe 1 : plan et descriptif technique des locaux

Annexe 2 : la démarche et les entreprises qui ont déjà bénéficié du dispositif métier d'art de la Cure

Annexe 1
Implantation et détails techniques des locaux

1 – Plan global du bâtiment

Plan des 4 ateliers, avec circulation, et « cour intérieure » pour travailler en extérieur

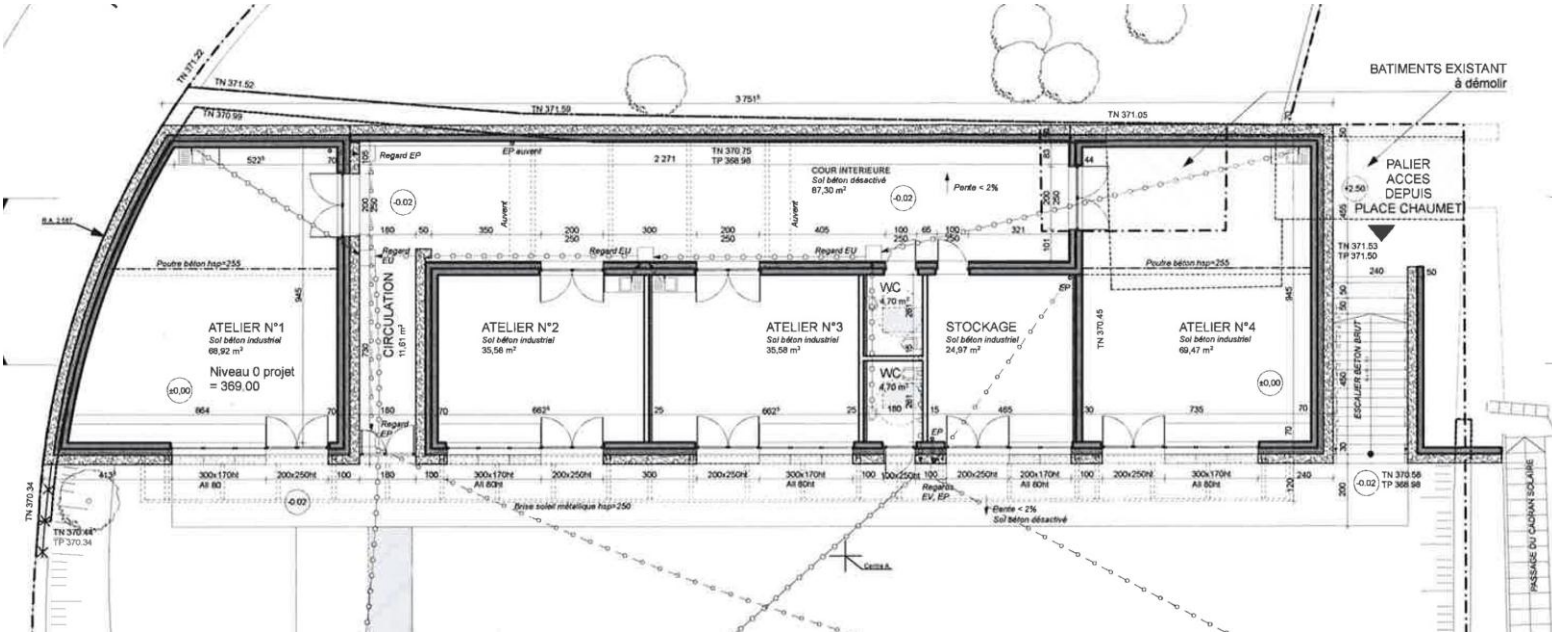

2 – Détails techniques et surfaces de chaque atelier

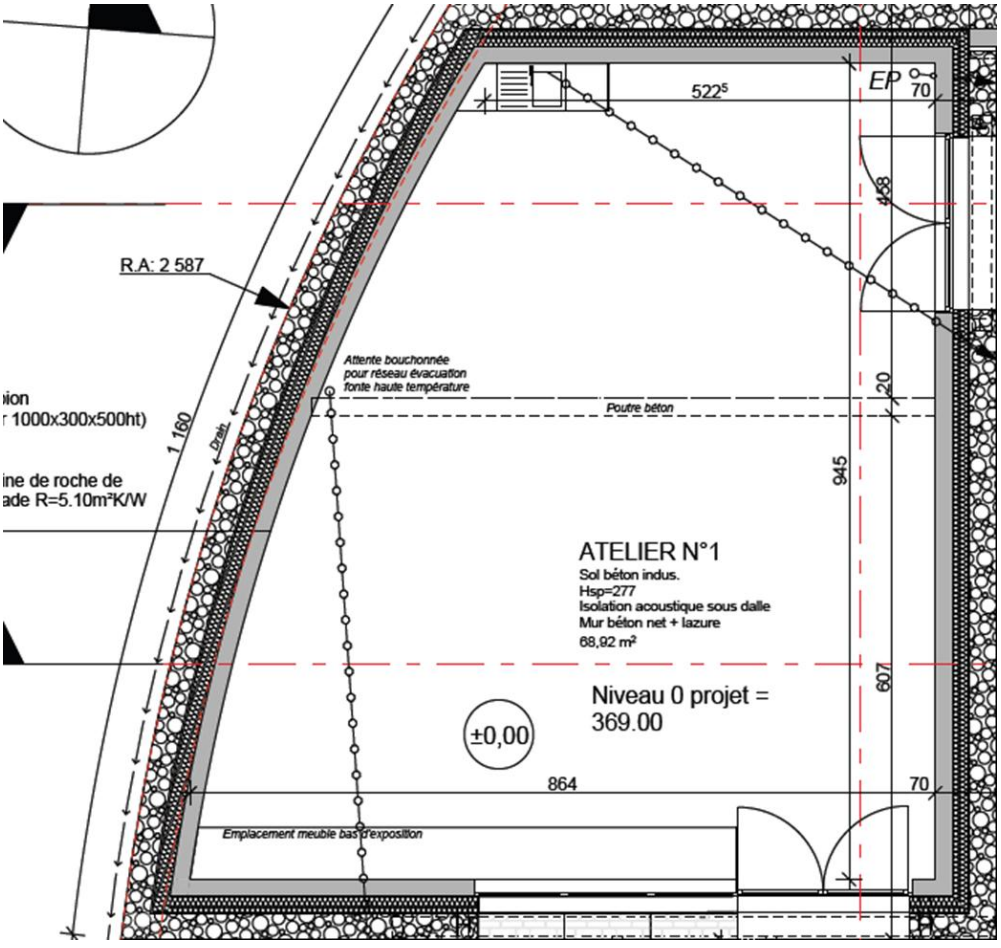

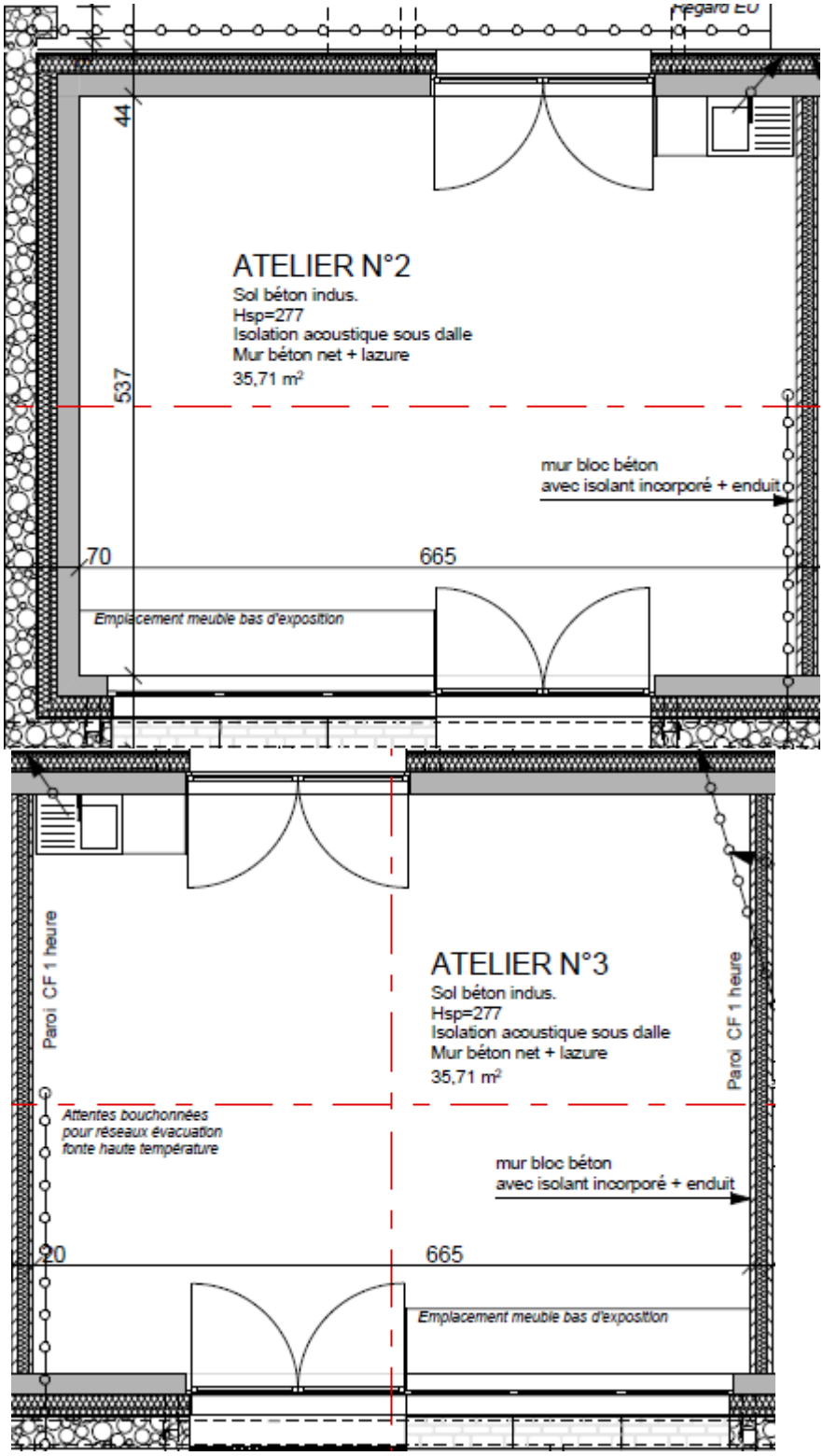
Regard EU
44
ATELIER N°2
Sol béton indus.
Hsp=277
Isolation acoustique sous dalle
Mur béton net + lazure
35,71 m²
537
mur bloc béton
avec isolant incorporé + enduit
70
665
Emplacement meuble bas d'exposition
Paroi CF 1 heure
ATELIER N°3
Sol béton indus.
Hsp=277
Isolation acoustique sous dalle
Mur béton net + lazure
35,71 m²
Paroi CF 1 heure
Attentes bouchonnées
pour réseaux évacuation
fonte haute température
mur bloc béton
avec isolant incorporé + enduit
20
665
Emplacement meuble bas d'exposition

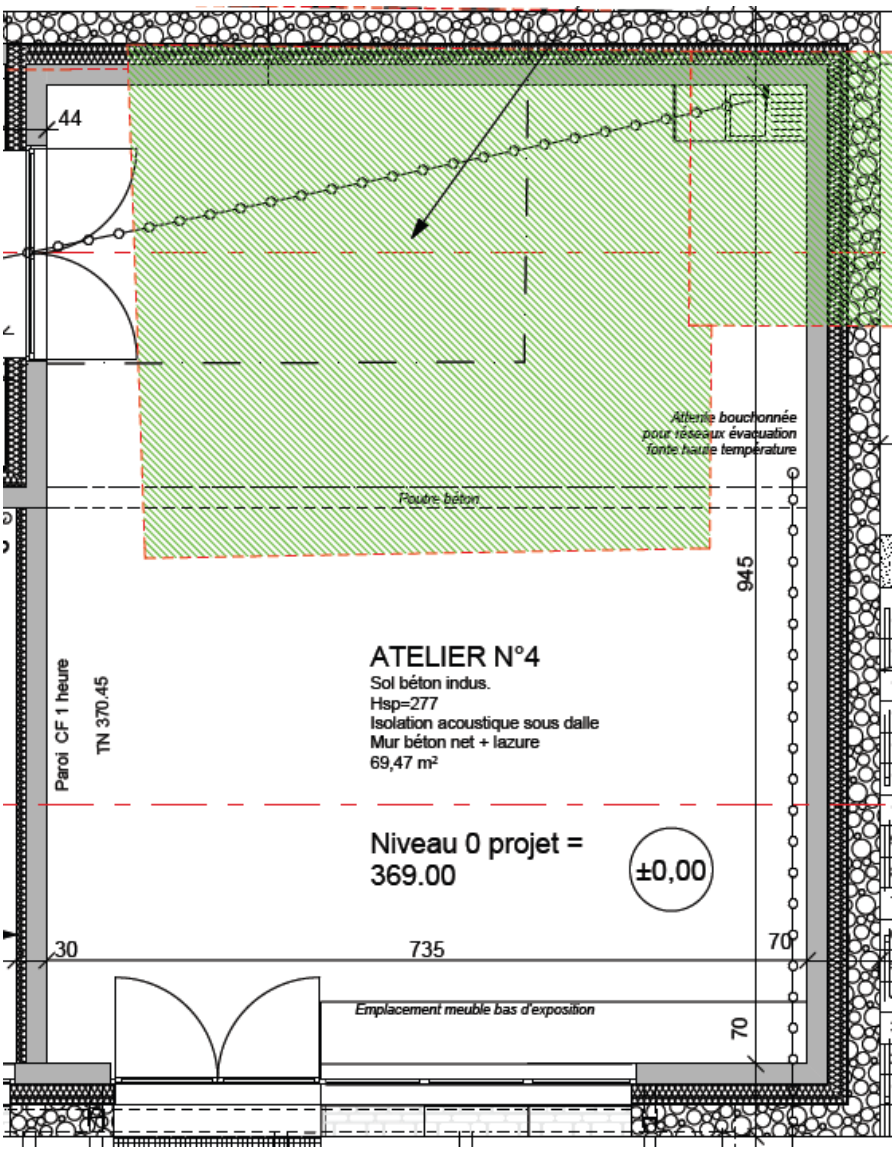

Points techniques et fluides

Ateliers finition intérieure :
Finition Murale : Béton Brut ou enduit ciment
Finition Sol : Dallage Béton finition lisse
Finition Plafond : Isolation acoustique en laine de roche avec parement en fibre de bois.

Menuiserie extérieure :
Bloc-porte entré, bloc-porte sur cour intérieur et vitrine en aluminium, laqués aspect rouillé.
Vitrage isolant avec protection renforcée contre le vandalisme type STADIP.

Chauffage :
Par panneaux rayonnant électrique

Plomberie Sanitaire :
Un bac à laver en résine sur piétement inox, dim. 700/500/215, et mitigeur inox.

VMC : Collective type hygroréglable.

Electricité :
Eclairage par fluo apparents bi-zone.
14 ou 12 PC 10/16 A
2 PC tri 16 A
2 prises RJ 45
Eclairage de sécurité et alarme incendie type 4

3 – Implantation sur le site en connexion avec la Cure et les autres ateliers existants

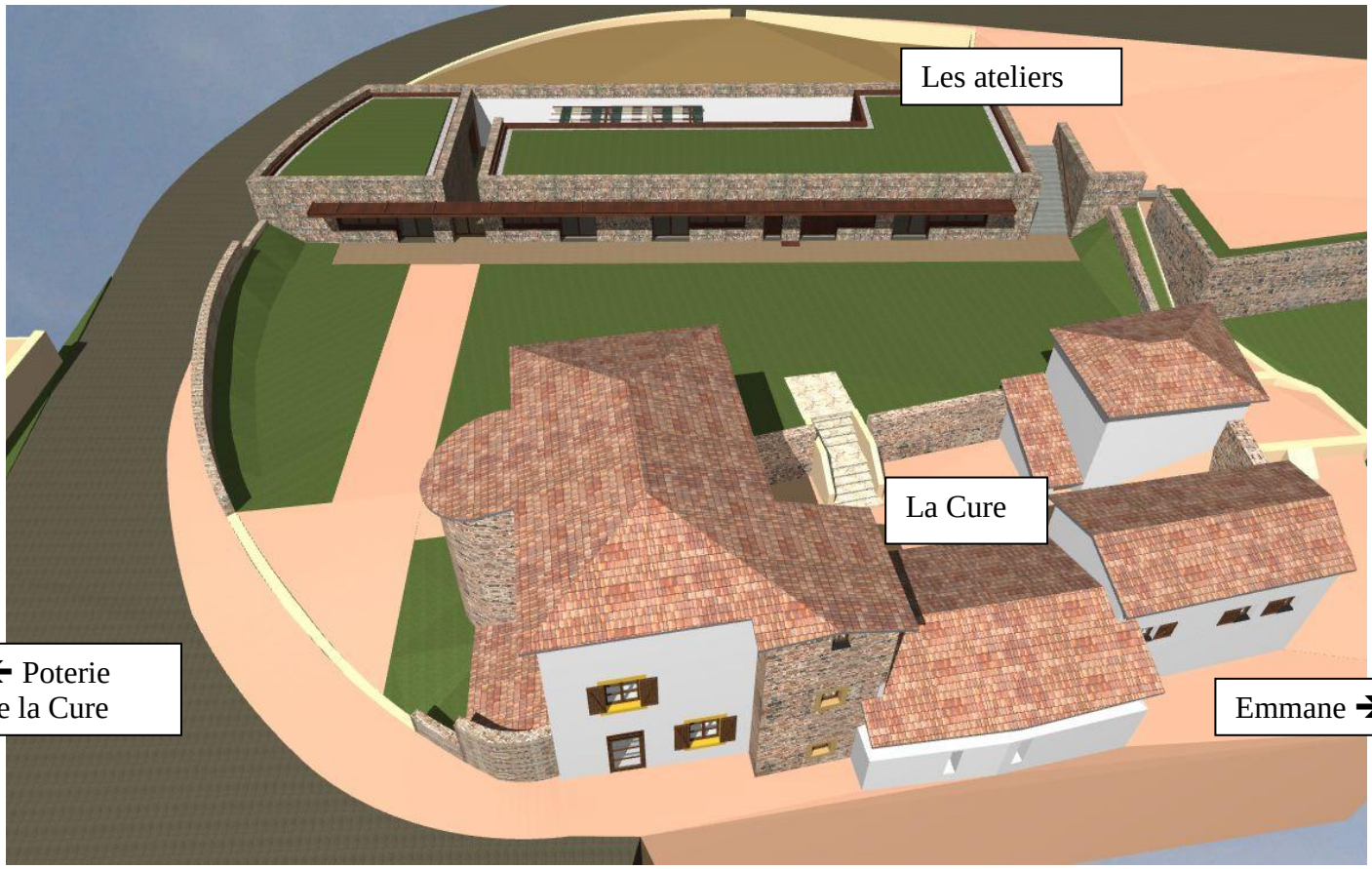

Annexe 2
Démarche et entreprises existantes autour du site

Une dynamique « métier d'art » au cœur du pôle touristique et culturel de la Cure sur la commune de St Jean St Maurice sur Loire (labellisée Village de caractère)

Le site de la Cure est un « agitateur de curiosité » depuis son ouverture en 2009.
L'intercommunalité propose une programmation culturelle annuelle autour du spectacle vivant, des arts plastiques et des métiers d'art. Cette démarche s'inscrit au cœur du dispositif « Village de caractère » du Conseil Général de la Loire.
La Cure reçoit aujourd'hui plus de 10 000 visiteurs par an autour de 3 axes :

- l'ouverture culturelle à travers le spectacle vivant et les expositions,
- la découverte des savoirs faire et de la création à travers les Métiers d'art,
- l'accueil touristique avec un point information et une boutique de produits du terroir.

Depuis son ouverture, la Cure soutient la filière métier d'art avec un atelier-pépinière au sein même du bâtiment permettant ainsi au porteur de projet de bénéficier du flux de visiteurs et d'être intégré à la programmation de certains évènements.

3 ateliers se sont succédé depuis l'ouverture :

Nathanaël et Morgane TOXE-PREAU, atelier-boutique de poterie, stages

2009/2011 Phase pépinière à la Cure
2011 / Installation d'atelier : « Poterie de la Cure » à 20m de la Cure

Contact : www.poteriedelacure.fr

Emmanuelle Bernat (Emmane), travaille le métal et la porcelaine. Lauréate Concours Jeune créateurs Atelier d'art de France en 2009

2011/2013 / Phase pépinière à la Cure
2013 / Installation d'atelier : « Emmane », créations métal et porcelaine à 20 m de la Cure

Ses créations sont orientées sur le mobilier design et les luminaires.

Contact : www.emmane.com

Emilie Moussière, créatrice textile, soierie et peinture sur soie

2013/2015 / Phase pépinière à la Cure
Une nouvelle activité textile dans l'atelier de la Cure : « les fils d'émilie »
Contact « les fils d'émilie » : 07 81 76 90 76 / www.lesfilsdemilie.fr

Après un parcours dans des Ateliers de soierie et à la Maison des Canuts de Lyon, Emilie Moussière s'installe à la Cure. Elle propose le tissage et la peinture sur soie, un travail précis sur un métier à tisser pour une production limitée et sur mesure : tentures, foulards, sacs ou encore bijoux. Des démonstrations et ateliers sont proposés pour initier petits et grands aux différentes métamorphoses du textile : tissage et peinture sur soie mais aussi peinture à la réserve, feutre à l'aiguille.

Une boutique en vente directe est ouverte aux visiteurs à la recherche d'une pièce unique et raffinée. « Les fils d'Emilie » est également un lieu d'exposition d'art textile contemporain : production de pièces uniques, sculptures, tentures, une autre façon de découvrir le textile.

En bail précaire jusqu'en septembre 2015 au sein de l'atelier de la Cure, celle-ci souhaite intégrer le nouveau bâtiment de la pépinière dès son ouverture en juin 2015.

La Cure accueilli en 2014 en collaboration avec Emilie Moussière dans le cadre de sa saison culturelle : une exposition d'art textile contemporain de l'association Lyonnaise « Trame de soie » (700 visiteurs).

Une deuxième exposition textile sera programmée à la Cure cette fin d'année, un partenariat sera tisser avec « Trame de soie » et l'évènement Lyonnais « Label soie » en novembre 2014 afin de rayonner au-delà du Roannais et d'attirer un nouveau public sur le territoire.

Une entreprise labellisée « EPV » existe depuis déjà de nombreuses années sur la commune :

Bijoux de l'oppidum : François Allier, joailler et Aurélien Allier fondeur. Contact : www.bijoux-oppidum.com

Installé dans le bourg médiéval de St Jean St Maurice sur Loire, l'atelier de **François Allier** perpétue une tradition familiale ancrée depuis quatre générations dans les métiers du **bijou**. Son fils, Aurélien Allier et Antoine Puygrenier ont obtenus un prix jeune créateur Atelier d'art de France en 2013.

Des ateliers tournés vers l'extérieur

La Poterie de la Cure anime des ateliers pour les scolaires, centres de loisirs et adapei.

Emilie Moussière intervient également en milieu scolaire, IME du Mayollet (Roanne) et sur Lyon.

Emmanuelle Bernat, a réalisé pour la Ville de Riorges, une pièce d'envergure et participe à de nombreux work-shop afin d'être bien ancrée dans le réseau des artisans d'art et d'être en recherche permanente de nouveaux processus de création.
Elle est également la présidente de l'Association des Métiers d'Art en Roannais.

Ces 3 ateliers ont participé en 2014 Au Parcours Découverte des Métiers d'Art organisé par le CDDP (Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire et Ateliers d'art de France dans le cadre du FIFMA (FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM METIERS D'ART).
Des classes de collège sont venus visités et découvrir leurs métiers en amont de leur participation aux projections des films Métiers d'art.

Objectifs de la pépinière Métiers d'art

- Créer et soutenir la démarche des métiers d'art comme activité économique, garante d'un savoir-faire et source de créativité, par des ateliers en pépinières sur des baux d'occupation précaire de 24 mois, (renouvelable jusqu'à une durée de 5 ans maximum selon les projets des entreprises ou si le besoin de consolider le démarrage se fait ressentir.)
- Avoir une vision prospective pour poursuivre le développement culturel et touristique de ce pôle pour lui assurer une pérennité et une viabilité sur le long terme en lien avec la fréquentation du village et les autres activités de tourisme implantées sur la commune et le Roannais.
- Faire le lien vers les autres artisans d'art installés sur le Roannais, et au niveau régional avec notamment la volonté d'essaimer sur les autres villages de caractère à la sortie de la pépinière et la mise en place d'une veille sur les bâtiments disponibles sur le territoire de Roannais Agglomération.
- S'inscrire dans une démarche de réseau des métiers d'art avec la chambre des Métiers, l'IRMACC et Atelier d'art de France.

Le projet

- Conception : Cabinet d'architecte Bertrand Lavarenne (Roanne)
- La construction en neuf d'ateliers partagés : 2 ateliers de 70m^2 et 2 ateliers de 35 m^2 proposés à loyer modéré pour soutenir le démarrage d'activité : 4 €HT/m2/mois .
- Un bâtiment intégré au site dans le respect des préconisations des bâtiments de France et des nécessités de fonctionnement du bâtiment existant « La Cure ».
- Une ouverture du jardin sur la rue et une nouvelle circulation piétonnière, afin donner une visibilité à cette activité dans un objectif de fréquentation des ateliers par le public, et permettant de répondre à l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Un aspect plus qualitatif sur l'entrée même du village avec un marquage fort de la présence du pôle.

Les enjeux

Une dynamique à la confluence des différentes compétences économiques, touristiques, et culturelles

Créer un pôle attractif en matière d'artisanat d'art pour le public et les entreprises.

- Renforcer une dynamique « métiers d'art » en installant côte à côte différentes activités, métiers et matières pour agir sur le développement de ces entreprises et inciter à des projets collaboratifs.
- Inscrire un projet d'éducation à la démarche métiers d'art avec les scolaires et le grand public.
- Compléter l'offre pour attirer plus de visiteurs, susciter l'achat en direct auprès des artisans d'art et favoriser la fréquentation des activités de tourisme du Roannais.
- Accompagner les entreprises par un soutien de la Chambre des métiers et des réseaux tels que L'IRMACC et Ateliers d'art de France.

Un nouveau bâtiment en connexion directe avec l'espace de la Cure

- Cette implantation en face à face de la Cure permet d'intégrer durablement ce soutien à la filière métier d'art, et ce dans une recherche de porter à connaissance de tous les publics ces savoir-faire et métiers et d'encourager à la création d'activité économique.

- La programmation culturelle poursuivra ses liens et passerelles avec les métiers d'art, avec la montée en puissance de la Biennale des bijoutiers créateurs, la participation au Festival du Film des Métiers d'Art et autres évènements Métiers d'art au fil de l'année.

Bol / *Poterie de la Cure*